



Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, tenue à l'hôtel de ville, sis au 750 rue Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, le **11 décembre 2023**, à **19 h**.

À laquelle sont présents :

Mairesse : Audrey Sénéchal
Conseillères : Line Rondeau, Marie-Josée Bibeau
Conseillers : Olivier Plante, Michel Allard, Bernard Coutu, Gilles Côté

Était aussi présente, Madame Catherine Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière et agit comme secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente Madame Audrey Sénéchal, mairesse, constate le quorum et déclare la présente séance ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2023-12-211

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Line Rondeau
ET **APPUYÉ** PAR : Olivier Plante
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers :

DE CONSTATER l'avis de convocation requis par le Code municipal du Québec (RLRQ chapitre C-27.1). De plus, tous les membres présents sont d'accord de commencer la séance dès la présentation de l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2026
3. Adoption des *Prévisions budgétaires – Activités financières de fonctionnement 2024*
4. Période de questions des citoyens

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

2023-12-212

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Michel Allard
ET **APPUYÉ** PAR : Bernard Coutu
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE.

2. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2026

CONSIDÉRANT que l'article 953.1 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter un programme triennal d'immobilisations;



Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023

2024		
Description	Coût approximatif	Mode de financement
Plantation d'arbres comestibles parcs Gaulois	10 000,00 \$	Subvention
Entretien réparation du centre municipal	25 000,00 \$	Taxation et subvention
Radars pédagogiques	25 000,00 \$	Taxation et subvention
Analyse énergétique du centre remplacement système chauffage (électricité ou autre option)	50 000,00 \$	Subvention
Validation, prévisions routes 1er Rang, ponceaux et ligne Piette	5 000,00 \$	Taxation
Projection réfection terrain multisport (Tennis)	5 000,00 \$	Taxation et subvention
Projection aménagement section hébertisme	5 000,00 \$	Taxation et subvention
Entretien routes 1er rang et ligne Piette	20 000,00 \$	Subvention
Entretien route du Faubourg	12 000,00 \$	Taxation
2025		
Description	Coût approximatif	Mode de financement
Mise en valeur salle des loisirs	25 000,00 \$	Taxation et subvention
Entretien et réparations du centre municipal	50 000,00 \$	Taxation et subvention
Entretien routier Faubourg	18 000,00 \$	Taxation et subvention
Aménagement protection milieux humides	15 000,00 \$	Subvention
Réparation ponceau 1er rang, ligne Piette	75 000,00 \$	Subvention
Projection réfection terrain multisport	20 000,00 \$	Taxation et subvention
Aménagement section hébertisme	15 000,00 \$	Taxation et subvention
Réaménagement local socioculturel	15 000,00 \$	Subvention
Remplacement du système chauffage	50 000,00 \$	Taxation et subvention
2026		
Description	Coût approximatif	Mode de financement et subvention potentielle
Entretien routier Faubourg	18 000,00 \$	Taxation et subvention
Entretien garage municipal	20 000,00 \$	Taxation et subvention
Entretien réparation du centre municipal	25 000,00 \$	Taxation et subvention
Analyse des besoins bornes électriques	25 000,00 \$	Taxation et subvention
Analyse Station chauffée pour sports d'hiver	15 000,00 \$	Taxation et subvention



Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023

2023-12-213

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Olivier Plante
ET **APPUYÉ** PAR : Marie-Josée Bibeau
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 tel que présenté.

ADOPTÉE.

3. Adoption des Prévisions budgétaires – Activités financières de fonctionnement 2024

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon pourvoit à des dépenses au cours de l'année 2024, et que pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus déterminés non fonciers, il est requis de prélever, sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, une somme suffisante pour équilibrer le budget.

	Budget 2024	Budget 2023
REVENUS		
Taxes foncières générales	240 955,52 \$	220 923,36 \$
Sécurité incendie	39 386,96 \$	31 560,48 \$
Police	29 331,70 \$	27 051,84 \$
Hygiène du milieu	45 647,00 \$	37 060,50 \$
Administration générale	25 118,00 \$	26 562,00 \$
Compensation, subvention, autre	149 624,87 \$	45 599,00 \$
Appropriation de surplus	127 624,87 \$	95 464,99 \$
Total	530 064,05 \$	484 222,17 \$
DÉPENSES		
Administration générale	29 462,85 \$	28 493,09 \$
Application de la loi	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Gestion financière et administrative	150 287,40 \$	161 090,22 \$
Entretien Centre	65 650,00 \$	57 235,00 \$
Service évaluation	19 364,00 \$	18 213,00 \$
Sécurité publique, incendie et sécurité civile	68 371,00 \$	58 892,00 \$
Transport et réseau routier voirie	35 000,00 \$	29 000,00 \$
Déneigement et éclairage de rue	38 900,00 \$	37 400,00 \$
Transport en commun	4 372,00 \$	4 249,00 \$
Hygiène du milieu Déchets domestiques et recyclables	34 256,80 \$	26 649,86 \$
Gestion des boues fosses septiques + bacs	11 500,00 \$	12 200,00 \$
Santé et bien être	5 850,00 \$	5 350,00 \$
Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire	14 000,00 \$	14 000,00 \$
Loisirs, culture, parcs, CSCB	25 650,00 \$	19 450,00 \$
Frais de financement	21 700,00 \$	6 500,00 \$
Remboursement en capital	3 700,00 \$	3 500,00 \$
Total	530 064,05 \$	484 222,17 \$

revenus	530 064,05 \$
Dépenses	530 064,05 \$
	(0,00) \$

2023-12-214

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Bernard Coutu
ET **APPUYÉ** PAR : Gilles Côté
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers :



Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023

D'ADOPTER les *Prévisions budgétaires – Activités financières de fonctionnement pour l'année 2024* telles que présentées.

ADOPTÉE.

4. Période de questions des citoyens

La période de questions est consacrée aux questions des citoyens présents dans l'assemblée. Aucun citoyen présent lors de l'assemblée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À **19 h 08**, l'ordre du jour est épuisé.

2023-12-215

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Marie-Josée Bibeau
ET **APPUYÉ** PAR : Line Rondeau
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉ

-Original signé-

-Original signé-

Audrey Sénéchal
Mairesse et
Présidente d'assemblée

Catherine Gagnon
Directrice générale et
greffière-trésorière

Je, Audrey Sénéchal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

-Original signé-

Audrey Sénéchal,
Mairesse et Présidente d'assemblée